

Atlas Contrôle
Boulevard Lambermont 127
1030 Bruxelles

RAPPORT DE CONTROLE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE

Numéro de rapport:

46.065

Date du contrôle:

04/06/2024

Lieu du contrôle:

Rue Edison 20 1190 Bruxelles Belgique

Testeur d'installation:**Agent-visiteur:**

Michael Di Martino

Type de contrôle:

Visite périodique (Livre 1 6.5)

TI-010/5394291

Date d'émission:

04/06/2024 19:21:06

Prochaine visite avant le:

04/06/2025

Donneur d'ordre

Nom

GROUP CONTROL SRL

Adresse

Avenue Minerve 21/58, 1190 Forest, Belgique

Email

finance@groupcontrol.be

Base(s) règlementaire(s)



663 - INSP

RGIE. Règlement général des installations électriques

Identification de l'installation électriques

Adresse de l'installation

Rue Edison 20 1190 Bruxelles Belgique

Type de locaux

Appartement RDCH

Propriétaire, gestionnaire ou exploitant

Debusscher

Adresse du propriétaire**Fondations**

avant 81

Mise en oeuvre de l'installation

Après le 01/10/1981 et avant le 01/06/2020

Données du raccordement

GRD

Sibelga

Numéro de compteur**Code EAN****Liaison compteur-tableau**

VOB 2X4

Tension de service

2 x 230 V

Protection générale

25 A 2P

Atlas Contrôle
Boulevard Lambertmont 127
1030 Bruxelles

Contrôles

| Schémas/plans | Liaisons équipotentielles |
|--|---|
| NOK | NOK |
| Description de l'installation | TB1: 1x différentielle 4p 300mA/40A 1x disjoncteur 2p 25A TB2: 1x différentielle 2p 30mA/40A 1x disjoncteur 2p 20A 2x disjoncteurs 2p 16A |
| Nombre de tableaux | 2 |
| Différentiel de tête | 300mA - 40A - type A |
| Test BP du DDR | OK |
| ΔI_n | OK |
| Contrôle de l'état | NOK |
| Matériel fixe | NOK |
| Protection contre les contacts directs | NOK |
| Protection contre les contacts indirects | NOK |
| Protection contre les surintensités | OK |
| Prise de terre | Piquet |
| Résistance de terre (Ω) | 9 |
| Isolement ($M\Omega$) | 19,1 |

Remarques

Nous ne pouvons pas exclure, qu'au dépôt des schémas, il puisse y avoir d'autres infractions.

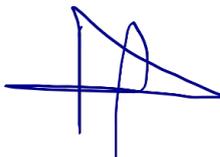
Conclusions

CONCLUSION : NON CONFORME

L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 du RGIE (Arrêté royal du 5/03/2023 :C-2023/41114) concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension. Une visite complémentaire est à exécuter par Atlas Contrôle dans l'année.

Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées pendant la visite de contrôle, doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

Signature de l'agent-visiteur



Atlas Contrôle
 Boulevard Lambermont 127
 1030 Bruxelles

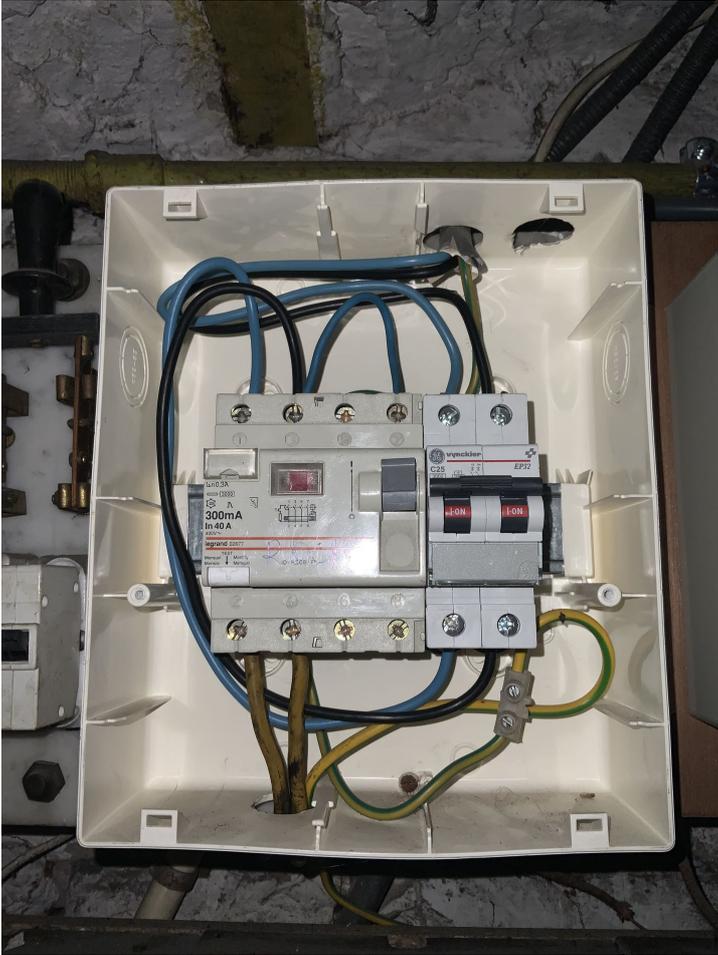


Tableau 1



Tableau 2

Liste des infractions

| Libellé | Paragraphe |
|--|--|
| Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation. | L1: 3.1.2.; 9.1.1; 9.1.2 |
| Prévoir le(s) schéma(s) de position de l'installation. | L1: 9.1.2. |
| La tension nominale doit être affichée de manière apparente en un endroit judicieusement choisi. | |
| Le pictogramme "danger électrique" doit être apposé de façon durable sur le tableau. | |
| Protéger correctement les pièces nues sous tension et accessibles. | L1: 4.2.2.3.; 5.1.4.; L3: 4.2.2.2.; 5.1.4 |
| Prévoir un circuit exclusivement dédié pour chacun des appareils suivants: lave-linge / lave-vaisselle / sèche-linge / cuisinière électrique / taque de cuisson électrique/ four électrique / chaque appareil (mobile) à poste fixe Phom >= 2600 W. Les appareils d'un chauffage électrique à poste fixe sont alimentés par un ou plusieurs circuits exclusivement dédiés. La section des canalisations électriques est choisie en fonction de la puissance de ces appareils ou machines électriques | L1: 5.2.1.2. |
| Les conducteurs non utilisés sont à éliminer ou à isoler à leurs extrémités. | |
| Fixer la (les) canalisation(s) au moyen d'attaches adaptées. | L1: 5.2.2.; 5.2.9.5. |
| Interrupteur, prise de courant ou boîte de dérivation à reconditionner et/ou refixer. | |
| Prévoir du matériel dont le degré de protection est au moins IP4X (IPXX-D). | L1: 5.1.4.; 4.2.2.3.; 4.2.2.2. |

Atlas Contrôle

Boulevard Lambermont 127

1030 Bruxelles

[Liste des remarques](#)

| Libellé | Référence |
|--|-----------|
| Le contrôle effectué est un contrôle instantané basé sur le moment de passage. Ce rapport est uniquement le reflet de l'installation électrique au moment du contrôle. | RDE6 |
| L'unité est meublée au moment du contrôle. | RDE15 |

| Libellé | Photo |
|---------|-------|
|---------|-------|